



EinElternFamilie
FamilleMonoparentale
FamigliaMonoparentale

Rapport annuel 2016



SVAMV *Schweizerischer Verband alleinerziehender Mütter und Väter*
FSFM *Fédération suisse des familles monoparentale*
FSFM *Federazione svizzera delle famiglie monoparentali*

Pour que nous puissions offrir de l'aide aux familles monoparentales, nous dépendons de votre soutien! Merci d'apporter, grâce à votre don, de l'espoir aux familles monoparentales en Suisse!

Notre compte destiné à recevoir vos dons: CCP 80-16461-6

**Les enfants d'abord.
Être parent seul devient plus facile.**

FSFM

Fédération suisse des familles monoparentale

Case postale 334, 3000 Bern 6

Tél. 031 351 77 71

info@svamv.ch

www.einelternfamilie.ch

Présidente centrale FSFM: Bettina Beglinger

Directrice FSFM: Danielle Estermann

Rédaction: Danielle Estermann

Layout: Beatrix Nicolai

Photo page 1: fotolia

mai 2017

L'essentiel en bref

Points forts de l'activité de la Fédération

L'année dernière, tout comme les années précédentes, la FSFM a atteint la majorité de ses objectifs.

En 2016 aussi, le domaine du coaching, du conseil et de la formation des familles monoparentales a été au cœur du travail de la Fédération. La FSFM a retravaillé son concept de conseil et a poursuivi le changement de génération au sein de son équipe de conseil. Deux nouvelles conseillères ont ainsi été trouvées et engagées pour la Suisse alémanique, et une pour la Suisse romande. En 2016, plus de 500 heures de conseil ont été fournies à 445 clientes de 19 cantons. L'année dernière aussi, le conseil a principalement porté sur des questions relatives à l'entretien, l'autorité parentale, la manière personnelle de faire face aux contraintes et exigences élevées du quotidien, ainsi que la collaboration avec les autorités.

A l'occasion de l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'autorité parentale, la FSFM a entièrement retravaillé son guide « Un enfant hors mariage. Informations juridiques ». Compte tenu des nouvelles dispositions légales sur l'entretien de l'enfant, en vigueur depuis le 1er janvier 2017, les feuilles d'information « Autorité parentale » et « Entretien de l'enfant » ont été actualisées et complétées. De nouvelles décisions du Tribunal fédéral sur l'autorité parentale ont aussi été prises en compte.

Dans le cadre de son sous-contrat de prestation, sur la durée du contrat, la FSFM a pu négocier la production de sept films explicatifs sur les questions fréquemment posées. En 2016, la FSFM en a élaboré le concept et fixé les points forts du contenu. Après d'intenses négociations, un partenaire de production fiable a aussi pu être engagé.

L'offre propre de la FSFM en matière de formation et de vacances pour les mono-parents et leurs enfants, qui a cette année pu être complétée par des vacances courtes, a eu lieu en août 2016 en collaboration avec la REKA, Pro Juventute Bern, fraw et la santé bernoise dans l'Oberland bernois. Comme l'année dernière, la devise en était « Einmal auftanken, bitte ». 30 participants ont pu profiter de l'offre variée de cours.

Cette année aussi, la FSFM a participé à différents congrès et manifestations, dont notamment le colloque sur « les nouvelles formes de parentalité », organisé par la HEP Valais et l'Université de Genève, qui a eu lieu en mai à Viège et Sierre. La FSFM est en outre entrée dans les deux groupes de projet pauvreté des familles et choix professionnels et entrée des jeunes dans la vie active du programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté. Elle y a activement représenté les problématiques et les souhaits des familles monoparentales.

Ses nombreuses contributions dans différents médias ont permis cette année aussi à la FSFM d'attirer l'attention sur les sujets qui lui tiennent à cœur et la précarité

de la vie des familles monoparentales. La directrice a ainsi pu participer en tant qu'experte à l'émission « Club » en novembre, sous le titre « Alleinerziehende – Das grosse Strampeln ».

La FSFM s'est adressée dans une lettre à l'Office fédéral de la justice, chargé de l'élaboration de l'ordonnance du Conseil fédéral sur l'aide au recouvrement des contributions d'entretien. La FSFM a signalé les lacunes de la réglementation actuelle, révélées dans son travail de conseil, et a plaidé pour que les aides aux contributions d'entretien, et en particulier l'aide au recouvrement de contributions d'entretien, soient considérées comme un élément central de la protection de l'enfant.

Comme les années passées, la FSFM a collaboré avec les organisations regroupées au sein de la Coordination-ONG post Beijing Suisse au rapport d'ONG sur les 4e et 5e rapports CEDEF de la Suisse sur la mise en œuvre de la convention de l'ONU sur les droits de la femme. La FSFM a en outre participé à des consultations à travers des prises de position et a contribué à l'adaptation de la charte des familles de Pro Familia Suisse, qui sera présentée au public en 2017.

La conclusion d'un sous-contrat de prestation avec Pro Familia Suisse PFS a constitué un autre point fort de l'année. Ce contrat s'inscrit dans le cadre du contrat de prestation des organisations de familles entre les PFS et la Confédération / l'Office fédéral des assurances sociales OFAS, dont les mandats négociés sont financés à 50%. La FSFM est ainsi responsable du financement des 50% restants. Garantir le financement et réorienter l'obtention des fonds a ainsi occupé une place très importante en 2016. Un nouveau concept de levée de fonds a aussi été conçu, et la stratégie correspondante développée. En plus de nouvelles collectes de fonds, la FSFM a aussi cherché à établir une collaboration avec des fondations, entreprises et autres grands donateurs. Pour soutenir la direction de manière optimale dans cette réorientation, un groupe d'accompagnement a été mis en place, formé de quatre membres du comité et deux collaborateurs.

Avec la création du groupe d'accompagnement, le soutien actif de la direction et la nouvelle composition du comité, sous la direction de la présidente centrale Bettina Beglinger, a placé l'année de l'association sous la devise « consolidation ». En 2016, les membres du comité ont fourni bien plus de 800 heures de travail bénévole.

Approuvé par l'assemblée des membres le 08 avril 2017

Bettina Beglinger
Présidente FSFM

Bilan et compte de pertes et profits 2016

Bilan au 31 Décembre 2016	2016	2015
Actifs	CHF	CHF
Actifs circulants	100'942.79	93'065.32
Actifs immobilisés	3.00	1'130.35
Total actifs	100'945.79	94'195.67
Passifs		
Dettes résultant d'achats et de prestations de service/Passifs de régularisation	40'513.85	33'733.25
Prêts	0.00	1'000.00
Total fonds étrangers à court terme	40'513.85	34'733.25
Total capital des fonds	4'089.20	4'089.20
Capital de l'organisation	55'373.22	80'274.34
Résultat annuel après attributions	969.52	-24'901.12
Total capital de l'organisation	56'342.74	55'373.22
Total passifs	100'945.79	94'195.67
Compte de pertes et profits 31.12.2016	2016	2015
Produits	CHF	CHF
Cotisations de membres	7'418.00	12'826.00
Dons	327'574.14	284'113.10
Subvention fédéral „organisations de la famille“	149'800.00	130'000.00
Autre produits	130.00	603.00
Total produits	484'923.79	427'542.10
Charges		
Récoltes des dons	81'436.80	53'889.70
Charges de personnel	310'198.90	277'181.84
Coûts des matières et amortissements, dépréciations	92'318.57	121'371.68
Total charges d'exploitation	483'954.27	452'443.22
Résultat annuel avant attributions	969.52	-24'901.12
Prélèvement investissements et projets	0.00	0.00
Résultat annuel après attributions	969.52	-24'901.12

Rapport de révision: Les comptes annuels ont été vérifiés le 14 mars 2017 par la Fiduciaire KMU Revisionen AG Thun dans le sens des prescriptions légales et selon les standards de la ZEW0, et attestés conformes. Les comptes annuels sont conformes aux recommandations de la législation (Swiss GAAP FER).

Les comptes détaillés avec le Rapport de révision et ses annexes, ainsi que le Rapport annuel de la FSFM à l'attention de l'Assemblée des membres du 8 avril 2017, sont à disposition auprès de la Fédération via info@svamv.ch Tel. 031 351 77 71